

Lepley Joseph, parcours de captivité¹

Arson Hervé
V1.02
03/10/21

État civil mobilisation et capture

Joseph Edouard Jean Désiré Lepley était né le 31 janvier 1912 à Cambe (Calvados), canton d'Isigny, fils d'Édouard Jean François Lepley décédé et de Gabrielle Célestine Lacauve, sa veuve épouse Lepley. Il avait épousé Madeleine Marie Laurent et habitait au Bourg, route Nationale à la Cambe. Il exerçait le métier de boucher.

Il a été recruté soldat de 2^{ème} classe au 243^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde Divisionnaire, 14^{ème} Batterie, matricule 572, recrutement de Caen. Ce régiment est d'abord engagé sur la Meuse les 14 et 15 mai 1940, puis à Buzancy dans les Ardennes du 23 mai au 10 juin. Enfin, c'est la retraite du 13 au 20 juin jusqu'au sud de Toul (Meurthe-et-Moselle).

Les soldats sont tous capturés avec leur chef d'escadron le 23 juin². De source allemande, Joseph Lepley a été capturé le 23 juin 1940 dans les bois d'Acrotat³ ou à Uruffe⁴. Les prisonniers ont été dirigés vers le camp d'Uruffe (Meurthe-et-Moselle)⁵ à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Toul. Les prisonniers ont été recensés sur la liste 63 581 qui n'a pas été archivée à Caen.

Transfert en Allemagne

Joseph Lepley est enregistré matricule 21 092 au Stalag XII A (Limburg an der Lahn, Hesse) à une date indéterminée, les Allemands n'ayant pas renseigné la colonne de la Meldung concernée⁶. La Meldung est datée du 1^{er} septembre 1940, l'enregistrement du prisonnier a donc été effectué entre le 23 juin et le 1^{er} septembre 1940. Le prisonnier a été affecté au kommando de travail 814⁷.

Le 29 mars 1942, Joseph Lepley est transféré au Stalag XII D à Trèves⁸. Il est possible de supposer qu'à la suite d'une tentative d'évasion, le prisonnier a été repris à la frontière et remis entre les mains des gardiens du Stalag le plus proche. Ce qui expliquerait la suite du parcours.

Internement au Stalag 325

Joseph Lepley a été déporté en Pologne, du Stalag XII D pour le Stalag 325 via le Stalag XII A⁹ le 25 mai 1942. En effet, le Stalag XII A a été un des trois centres de regroupement des prisonniers condamnés à la déportation en Pologne. L'enregistrement a eu lieu au camp central de Rawa-Ruska, mais la Meldung correspondante n'a pas été archivée à Caen. La date d'arrivée à Rawa-Ruska n'est donc pas connue.

Avant d'être déportés, les prisonniers étaient le plus souvent soumis d'abord à une peine d'emprisonnement puis à une période dans une Strafcompagnie, un kommando disciplinaire. Puis, le trajet en train via Limburg pouvait durer quatre à huit jours. L'arrivée au Stalag 325 a dû se produire à la fin du mois de juin. Le prisonnier est resté au camp central jusqu'à son décès. Il est probable qu'il soit arrivé à Rawa-Ruska affaibli, voire déjà malade.

1 SHD-Caen dossier AC 21 P 74288 et dossier de décès.

2 Source : Wikipedia.

3 Meldung 81 du Stalag XII A.

4 Meldung 595 du Stalag XII A.

5 Source : fichier des prisonniers de guerre, SHD-Caen.

6 Meldung 81 du Stalag XII A.

7 Source : fichier des prisonniers, d'après une fiche de recensement du Stalag XII A qui n'est pas archivée à Caen.

8 Meldung 595 du Stalag XII A.

9 Meldung 376 du Stalag XII D.

Décès au Stalag 325

La Meldung sur laquelle le décès a été déclaré n'est pas archivée à Caen. Joseph Lepley a succombé à un oedème pulmonaire ayant entraîné une embolie cardiaque¹⁰ le 14 juillet 1942.

Le dossier de décès rédigé en France,

Il n'y a aucun autre renseignement dans le dossier de décès. La mort est intervenue, selon le Ministère des Anciens Combattants, à l'hôpital du camp. Mais nous savons qu'il n'y avait au camp qu'une infirmerie dépourvue de tout matériel médical et le personnel sanitaire ne disposait d'aucun médicament. La dépouille du défunt a été inhumée au cimetière du camp, tombe n° 10.

Une autre adresse de la veuve de Joseph Lepley est signalée dans le dossier de décès : Madame Madeleine Lepley, Sainte-Marie-du-Mont dans la Manche. Sa belle-sœur a réclamé son corps en 1970 – 72 quai Crampon à Grandcamp-les-Bains (14)

10 Bulletin de décès signé par le médecin allemand dans le dossier de décès.